

Verdun a versé des larmes de crocodile à l'égard des gens âgés, mais il n'a pas dit que le coût croissant de la vie leur enlève le pain de la bouche et diminue leur niveau de vie. Des milliers d'autres personnes, fonctionnaires à la retraite et personnes vivant d'un revenu fixe, sont terriblement frappées par l'augmentation du coût de la vie.

La hausse des prix touche aussi les fabricants de marchandises destinées à l'exportation. Je me suis entretenu avec plusieurs, dans ma région, et ils me disent que la hausse des prix les force à se retirer des marchés étrangers. Les marchés dont ils profitent depuis des années leur échappent simplement à cause des frais élevés.

C'est tout récemment que nous avons conclu le traité du Columbia. J'ai été étonné, aujourd'hui, d'entendre le ministre des Mines et des Relevés techniques (M. Pepin), représentant de Drummond-Arthabaska, dire, en réponse à une question du député de Kootenay-Ouest (M. Herridge), que les fonds reçus des États-Unis pour la construction des barrages sur le fleuve Columbia avaient permis d'accumuler des intérêts. Ceux d'entre nous qui ont étudié les dispositions du traité avaient fait les calculs appropriés. Le ministre a également déclaré que des sommes avaient été dépensées, mais il ne nous a pas dit si les fonds reçus des États-Unis pour la construction des barrages suffiront maintenant, compte tenu de l'inflation, de la hausse du coût des biens de consommation et de tous les autres éléments qui entrent dans les frais de production.

Il nous a simplement dit que des intérêts s'étaient accumulés. Je n'ai pas pris la parole pour critiquer ses remarques, car je n'étais pas l'auteur de la question, mais je certifie au député de Kootenay-Ouest que les propos du ministre, qu'il pourra revoir dans le hansard, ne répondent aucunement à sa question.

**M. Herridge:** Je voulais le dire à dix heures.

**M. Kindt:** Je suis heureux de constater que le député de Kootenay-Ouest prend la parole, et nous demeurerons tous volontiers après dix heures pour entendre ses commentaires.

J'aimerais maintenant aborder d'autres aspects des mesures prises par le gouvernement.

**L'hon. M. Robichaud:** Avant de changer de sujet le député répondrait-il à une question?

**M. Kindt:** S'il me reste suffisamment de temps pour terminer mes remarques, j'y répondrai avec plaisir.

**L'hon. M. Robichaud:** L'honorable député nous expliquerait-il pourquoi le taux d'intérêt des prêts hypothécaires garantis conjointement aux termes de la LNH est passé de 6 p. 100 en 1959 à 6½ p. 100 en 1960, et dans quelles conditions?

**M. Kindt:** Je n'ai pas les chiffres antérieurs des prêts de la SCHL et, pour bien répondre à la question, il faudrait tenir compte de tous les facteurs connexes. J'étais ici à ce moment-là, mais les deux situations ne se comparent pas. En outre, on a affecté plus d'argent à la construction domiciliaire alors que ce n'est le cas actuellement. Le ministre des Pêcheries (M. Robichaud) pense invoquer un bon argument et il essaie de défendre ce qu'il appellerait la bonne réputation et la bonne politique de son gouvernement. Je ne veux pas me laisser attirer loin de mon sujet par une question d'en face, mais, à l'époque, les facteurs n'étaient pas ceux d'aujourd'hui. L'ancien gouvernement n'a jamais adopté de politique d'argent serré dans la mesure que le fait le présent gouvernement. Les deux situations ne sont pas du tout comparables.

● (9.30 p.m.)

Revenant au programme des libéraux exposé au cours des élections générales de 1962, j'aimerais parler de l'aménagement urbain et de la construction domiciliaire, parce que divers députés en ont déjà discuté. J'aimerais consigner au compte rendu ce que le parti libéral envisageait en 1962, et nous verrons ensuite dans quelle mesure il a réalisé son programme. Il a promis qu'il instituerait, si un gouvernement libéral était élu, un fonds de prêts aux municipalités qui, en collaboration avec les provinces, fournirait l'argent pour les services municipaux nécessaires. Les libéraux ont dit:

Il nous faut construire de meilleures routes pour régler les problèmes de la circulation, enrayer la pollution, aménager un plus grand nombre de parcs. Le manque d'argent empêche les municipalités de réaliser nombre de projets qui s'imposent. Le fonds fournira des prêts pour les améliorations municipales justifiées qui auront reçu l'approbation des gouvernements provinciaux mais pour lesquelles il est impossible d'obtenir des capitaux à des conditions raisonnables des entreprises canadiennes existantes.

De très bonnes intentions, mais dans quelle mesure les a-t-on réalisées? Le député de Verdun (M. Mackasey) déplorait le fait que rien n'avait été accompli dans sa collectivité. Voilà ce qu'ils ont promis, alors qu'ils menaient leur campagne électorale. Voyons leur